

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28708**

Intitulé

Manager reporting et consolidation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole nouvelle d'organisation économique et sociale (ENOES) - L'école de l'expertise comptable et de l'audit	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Afin de répondre aux besoins des actionnaires et du management, les entreprises se doivent aujourd'hui de suivre leurs activités au plus près et de produire des comptes consolidés, normés et détaillés, dans des délais toujours plus courts et à une fréquence qui s'est accélérée. Le métier de manager reporting et consolidation devient donc indispensable dans tous les groupes de sociétés notamment à l'international souhaitant mettre en œuvre des processus de qualité et des systèmes de consolidation performants. Le ou la manager reporting et consolidation a pour responsabilité la mise en œuvre, le suivi ainsi que la communication de l'ensemble des activités des états financiers consolidés des groupes à sa charge ainsi que le suivi et la maintenance des rapports comptables du groupe. Il ou elle doit être autonome, rigoureux-se et organisé-e afin de mettre en place les processus adaptés aux besoins des dits groupes. La maîtrise des notions de comptabilité générale, des outils de reporting et des processus de gestion sont essentiels pour être manager reporting et consolidation. Informé-e sur l'activité de son entreprise et sur l'actualité fiscale, le ou la manager reporting et consolidation doit être proactif-ve et en permanence améliorer les processus en place pour permettre à l'ensemble des groupes sous son périmètre d'avoir une vision claire du référentiel comptable dans lequel il ou elle évolue, en évaluer les risques et envisager des solutions en cas de difficultés. Au sein des équipes comptables et rattaché-e à un ou une Directeur-trice comptable, le ou la manager reporting et consolidation se doit de dresser une image fiscale et comptable de son groupe de manière régulière en accord avec les besoins définis par sa hiérarchie. Habitué-e aux outils de consolidation et de reporting, il ou elle doit assurer la perpétuelle cohérence des processus en place et anticiper les diverses évolutions du référentiel comptable. Le ou la manager de reporting et consolidation est l'expert-e sur lequel ou laquelle les groupes de sociétés s'appuient pour avoir une vision précise de leur comptabilité.

La certification valide les compétences suivantes décrites dans les blocs de compétences :

- Veiller, assurer le suivi de l'actualité comptable et financière.
- Réaliser les comptes de consolidation et le reporting.
- Optimiser et améliorer la qualité de l'information financière et les processus.
- Assister et supporter des collaborateurs et échanger des informations.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le ou la Manager reporting et consolidation travaille au sein de cabinets d'audit et de conseil de toutes les tailles, de grandes entreprises (industrielles, de service ou de commerce) souvent de dimension internationale, administrations publiques et para-publiques, holding de fonds d'investissement

Directeur-trice financier-e
Directeur-trice comptable
Directeur-trice de la consolidation
Contrôleur-euse consolideur-euse
Contrôleur-euse comptable et financier-e
Responsable de consolidation
Comptable consolideur-euse
Consolideur-euse international-e
Consolideur-euse fiscal-e

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1205 : Direction administrative et financière

M1204 : Contrôle de gestion

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification « manager reporting et consolidation » est composé de quatre modules :

- Veille et acquisition de compétences techniques au sein du département comptable et financier d'un groupe de sociétés.
- Réaliser les comptes de consolidation.
- Optimiser les processus de reporting.
- Assister et supporter des collaborateurs et échanger des informations.

Quelle que soit les voies d'accès, le titre est délivré aux candidat-e-s ayant validé les 4 modules.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 28708 - Veiller et assurer le suivi de l'actualité comptable et financière	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none">· Après avoir identifié et sélectionné les sources d'informations et les outils adaptés au contexte, élaborer un système de veille et de suivi de l'activité comptable et financière de l'organisation, en respectant le périmètre de consolidation, les contraintes et exigences du donneur d'ordre, et en respectant les réglementations en vigueur.· Identifier les problématiques ou écarts constatés sur le périmètre de consolidation en utilisant les méthodes comptables et financières adaptées afin de proposer et mettre en œuvre les actions correctives nécessaires et en « juste à temps », et en informer régulièrement son donneur d'ordre par l'émission régulière de rapports. <p>Modalité d'évaluation :</p> <p>Modalité 1 : Contrôle continu</p> <p>Modalité 4. : Mise en situation professionnelle</p> <p>A partir d'une situation réelle reconstituée, le candidat doit proposer un système de veille et de suivi de l'activité comptable et financière d'un groupe d'entreprises à consolider.</p> <p>Il élabore un rapport argumenté présentant ses choix, et leur conformité à la réglementation et à la législation en vigueur.</p> <p>Ce rapport est évalué par un jury de professionnels</p> <p>Le rapport fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury de professionnel.</p> <p>Un certificat validant les compétences de ce bloc sera délivrée à la fin.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 28708 - Réaliser les comptes de consolidation et le reporting	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none">·Réaliser un bilan comptable et financier consolidé des comptes d'un groupe de sociétés, en utilisant les méthodes et outils adéquats et en respectant les normes de consolidation, la réglementation et la législation en vigueur.·Elaborer le reporting comptable et financier du groupe de sociétés en mettant en place un système de collecte et de synthèse des données principalement comptables et financières, afin d'en dégager des indicateurs de performances, puis en élaborant un rapport de consolidation conforme aux exigences du donneur d'ordre. <p>Modalité d'évaluation :</p> <p>Modalité 1 : Contrôle continu</p> <p>Modalité 4. : Mise en situation professionnelle</p> <p>A partir d'une situation réelle reconstituée ou vécue en entreprise, le candidat doit élaborer la consolidation comptable et financière des comptes en conformité avec la réglementation et la législation en vigueur.</p> <p>Il élabore un rapport de consolidation conforme à la réglementation et à la législation en vigueur.</p> <p>Ce rapport est évalué par un jury de professionnels</p> <p>Le rapport fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury de professionnel.</p> <p>Un certificat validant les compétences de ce bloc sera délivrée à la fin.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 28708 - Optimiser et améliorer la qualité de l'information financière et les processus comptables et financiers</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> · En partant des informations collectées et des comptes consolidés, vérifier la cohérence des données transmises, puis en déterminant un référentiel des comptes consolidés, identifier les normes obsolètes, les axes d'améliorations, les processus plus adaptés aux nouvelles normes et/ou réglementations <p>Modalité d'évaluation :</p> <p>Modalité 1 : Contrôle continu Modalité 3 : Etude de cas</p> <p>Cas élaboré à partir d'une situation réelle reconstituée dans lequel le candidat doit optimiser la qualité et la pertinence des informations financières, d'en évaluer la conformité et de proposer des stratégies de résolution des problèmes si nécessaire.</p> <p>Un rapport est élaboré et évalué par un jury de professionnels.</p> <p>Un certificat validant les compétences de ce bloc sera délivrée à la fin.</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 28708 - Assister des collaborateurs et échanger des informations comptables et financières</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Définir les besoins en compétences nécessaires à la réalisation de l'audit, afin d'identifier, sélectionner et recruter les profils qui composeront l'équipe d'audit adaptée au projet et contraintes · Dans le cadre du déroulement du projet d'audit, assister, contrôler et évaluer ses équipes par la mise en place d'indicateurs de suivi et de performance, afin de pouvoir activer les dispositifs de montée en compétences et de motivation adaptés, ou les actions correctives nécessaires, pour ainsi garantir la performance attendue par le donneur d'ordre. <p>Modalité d'évaluation :</p> <p>Modalité 1 : Contrôle continu Modalité 2. : Rapport d'expérience professionnelle</p> <p>En lien avec une expérience professionnelle, le candidat doit remettre puis présenter un rapport d'expérience professionnelle de manager reporting et consolidation. Dans le cadre du rapport, il doit analyser les enjeux du métier en se basant sur une problématique rencontrée sur le terrain en lien avec la communication et l'échange d'informations comptables et financières.</p> <p>Le rapport fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury de professionnel.</p> <p>Un certificat validant les compétences de ce bloc sera délivrée à la fin.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Il est composé de 5 personnes : <ul style="list-style-type: none"> - 1 président-e professionnel-le extérieur-e à l'établissement, - 3 professionnel-le-s du secteur non intervenant dans l'établissement, - 1 Le Directeur de l'ENOES. Représentation des collègues salariés et employeurs : 50/50
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	Il est composé de 5 personnes : - 1 président-e professionnel-le extérieur-e à l'établissement, - 3 professionnel-le-s du secteur non intervenant dans l'établissement, - 1 Le Directeur de l'ENOES. Représentation des collèges salariés et employeurs : 50/50
En contrat de professionnalisation	X	Il est composé de 5 personnes : - 1 président-e professionnel-le extérieur-e à l'établissement, - 3 professionnel-le-s du secteur non intervenant dans l'établissement, - 1 Le Directeur de l'ENOES. Représentation des collèges salariés et employeurs : 50/50
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2017	X	Il est composé de 5 personnes : - 1 président-e professionnel-le extérieur-e à l'établissement, - 3 professionnel-le-s du secteur non intervenant dans l'établissement, - 1 Le Directeur de l'ENOES. Représentation des collèges salariés et employeurs : 50/50

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 19 juillet 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager reporting et consolidation" avec effet au 30 août 2013, jusqu'au 19 juillet 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

ENOES

Lieu(x) de certification :

Ecole nouvelle d'organisation économique et sociale (ENOES) - L'école de l'expertise comptable et de l'audit : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

ENOES : 62 rue de Miromesnil 75008 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ENOES : 62 rue de Miromesnil 75008 Paris

Historique de la certification :